DACIA SERVICE

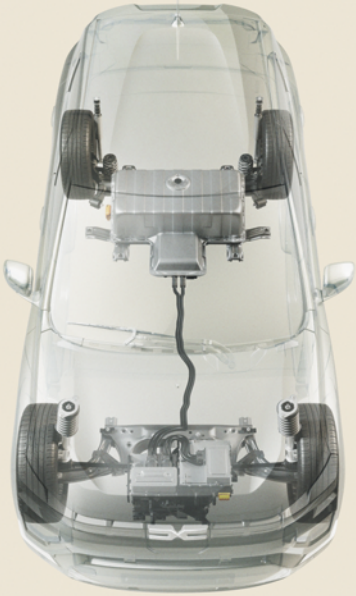

CONTRATS D'ENTRETIEN DE VOTRE DACIA 100 % ÉLECTRIQUE

4 FORMULES DE PROTECTION POUR VOTRE VÉHICULE

LES CONTRATS D'ENTRETIEN DACIA 100 % ÉLECTRIQUE

QUELS AVANTAGES ?

- **Le Groupe Renault est le pionnier** des véhicules électriques en Europe
- Près de **10 000 collaborateurs** formés avec un haut niveau d'expertise
- **5 000 centres** de réparations en France Dacia assistance 24h/24 et 7j/7
- **Vous adaptez votre choix selon vos usages :** De 36 à 72 mois De 10 000 à 160 000 km(1)
- **Vous faites des économies** sur vos dépenses d'entretien aux forfaits et vous limitez les risques d'inflation
- **Vous bénéficiez de revente facilitée** grâce à un entretien adapté(2)
- **Vous pouvez céder votre contrat** à la revente de votre véhicule(3)

(1) Par tranche de 10 000 km, le contrat s'achève au 1er des 2 termes atteint.

(2) Sous réserve de respecter les conditions générales de vente des contrats d'entretien des véhicules Dacia.

(3) Uniquement pour les contrats non associés à une offre de financement. Attention, pour les contrats associés à un financement, se reporter aux conditions générales de vente du financement DIAC.

4 FORMULES DE PROTECTION POUR VOTRE VÉHICULE

1

EXTENSION DE **GARANTIE**

Extension de garantie constructeur

2

CONTRAT **ENTRETIEN**

Entretien constructeur
Assistance Dacia 24h/24 et 7j/7

3

CONTRAT **SÉRÉNITÉ**

Extension de garantie
Entretien constructeur
Assistance Dacia 24h/24 et 7j/7
+ Contrôle technique
et contre-visite

4

CONTRAT **INTÉGRAL**

Extension de garantie
Entretien constructeur
Pièces d'usure
Assistance Dacia 24h/24 et 7j/7
+ Contrôle technique
et contre-visite

OPÉRATIONS PRISES EN CHARGE[1]	Extension **de garantie**	Contrat **Entretien**	Contrat **Sérénité**	Contrat **Intégral**
EXTENSION DE GARANTIE				
Remplacement/réparation des pièces mécaniques défectueuses	✓	✗	✓	✓
Remplacement/réparation des pièces électroniques défectueuses	✓	✗	✓	✓
Remplacement/réparation des pièces électriques défectueuses	✓	✗	✓	✓
ASSISTANCE				
Assistance 24h/24, 7j/7	✓	✓	✓	✓
En cas de panne générant les prestations d'assistance, un véhicule de remplacement mis à disposition pour 3 jours	✓	✗	✓	✓
Remorquage ou dépannage en cas de : panne, accident, crevaison, perte de vos clés, panne d'énergie	✗	✓	✓	✓
ENTRETIEN DACIA				
Révision Dacia	✗	✓	✓	✓
Diagnostic des calculateurs	✗	✓	✓	✓
Mise à niveau de liquide lave-glace	✗	✓	✓	✓
Filtre d'habitacle	✗	✓	✓	✓
Batterie 12V	✗	✓	✓	✓
Liquide de frein + Liquide de refroidissement	✗	✓	✓	✓
Vérification garnitures de freins	✗	✓	✓	✓
CONTRÔLE TECHNIQUE				
MyCheckUp préparatoire (contrôle des principaux points à l'origine d'une contre-visite) / Contrôle technique / Véhicule de remplacement la journée de la réalisation du contrôle technique / Contre-visite offerte	✗	✗	✓	✓
PIÈCES D'USURE				
Pile de carte	✗	✗	✓	✓
Amortisseurs arrière et avant	✗	✗	✗	✓
Balais d'essuie-glace	✗	✗	✗	✓
Plaquettes de frein arrière et avant ou garnitures de freins selon équipement du véhicule	✗	✗	✗	✓
Disque de frein arrière et avant ou garnitures de freins selon équipement du véhicule	✗	✗	✗	✓
Ampoules et lampes	✗	✗	✗	✓

(1) Soumises à conditions, voir les conditions générales des contrats d'entretien des véhicules Dacia.

L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE 100 % ÉLECTRIQUE

Peu de consommables et d'entretien mécanique, un faible nombre de pièces à entretenir ou à remplacer... Les bonnes raisons de passer à l'électrique sont nombreuses.

Cependant, votre véhicule électrique possède aussi des spécificités qui nécessitent l'intervention d'experts, formés et habilités à travailler sur les systèmes haute tension : c'est le cas des ateliers Dacia.

PRENDRE SOIN DE SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

LA RÉVISION

Une révision tous les ans ou tous les 30 000 km.

Le contrôle de votre véhicule 100 % électrique fait l'objet d'une révision complète incluant les points de vérification suivants (liste non exhaustive)[1] :

Intérieur/habitacle
- Voyants tableau de bord
- Éclairage intérieur...

Avant
- Pare-brise
- Feux AV, phares
- Clignotants AV
- Balais...

Sous capot
- État de la batterie
- Niveaux...

Côté
- Rétroviseurs
- Châssis/coque...

Sous caisse
- Soufflets de direction et transmission...

Arrière
- Feux AR
- Anti-brouillard AR...

Roues et pneumatiques
- Pression et usure pneumatiques
- État des roues...

Suspensions
- Amortisseurs...

Freinage
- Disques de frein
- Plaquettes/garnitures de frein...

(1) Certains contrôles sont effectués lors de la révision A et d'autres lors de la révision B.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il est plus rapide de charger les premiers 80 % de la batterie que les 20 % restants.
- Pour la recharge au quotidien, la borne en courant alternatif est à privilégier à celle en courant continu.
- La batterie de traction Spring est garantie 8 ans ou 120 000 km.
- Dacia s'engage à remplacer la batterie de votre véhicule si le SoH* est inférieur à 75 %.
- En cas de panne d'énergie, vous êtes couvert par l'assistance de votre contrat d'entretien Spring.

LA BATTERIE DE TRACTION

Elle est l'un des éléments les plus importants de votre véhicule électrique, c'est pourquoi un suivi dans le temps est essentiel :

- **Pour prolonger l'efficacité et la durée de vie de votre véhicule**
- **Pour une batterie toujours fonctionnelle et performante**

*Le SoH (State Of Health) désigne l'état de santé de la batterie d'une voiture électrique et permet de déterminer son niveau de dégradation.

FAQ - CONDITIONS

PUIS-JE FAIRE ÉVOLUER MON CONTRAT SI JE DÉPASSE LE NOMBRE DE KILOMÈTRES INITIALEMENT PRÉVU ?*

Oui, avec deux options possibles :

1. Vous pouvez acheter des kilomètres supplémentaires pour continuer à bénéficier des prestations de maintenance jusqu'à la fin de votre contrat. Vos mensualités seront révisées en conséquence.
2. Vous pouvez également arrêter votre contrat mais vous devrez solder les échéances restantes.

PUIS-JE RÉSILIER MON OFFRE ?*

Oui. Sous 3 conditions :

- À votre demande
- Si le véhicule est détruit
- Si le véhicule est volé et non retrouvé sous 30 jours

QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES ?

1. Paiement comptant à l'achat du véhicule
2. Paiement mensuel
3. Avec la Carte VISA Mobilize
4. Possibilité d'inclure l'offre dans le loyer du véhicule

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE SE REVEND-IL FACILEMENT ?

Oui, et avec un contrat de services, la revente est d'autant plus facilitée car cela garantit une fiabilité pour le futur propriétaire grâce à l'expertise du réseau Dacia. Vous pouvez également céder votre contrat à la revente de votre véhicule électrique.

PUIS-JE FAIRE ENTRETENIR MON VÉHICULE ELECTRIQUE DANS UN AUTRE ATELIER DACIA EN FRANCE ?

Oui, il faut simplement s'assurer que le garage soit équipé pour accueillir des véhicules électriques. Dans ce cas, votre contrat sera honoré dans n'importe quel atelier Dacia.

D'AUTRES QUESTIONS ? NOUS CONTACTER

Pour tout renseignement sur les modalités de gestion des contrats :

MOBILIZE LEASE&CO

par téléphone : 01 47 11 10 10
par e-mail : clientele.leaseandco@mobilize-fs.com
par courrier : MOBILIZE LEASE&CO Département Contrats de services API EQV NOV 108 - 13 avenue Paul Langevin 92359 Le Plessis-Robinson Cedex

* Uniquement pour les contrats non associés à une offre de financement. Attention, pour les contrats associés à un financement, se reporter aux conditions générales de vente du financement DIAC.

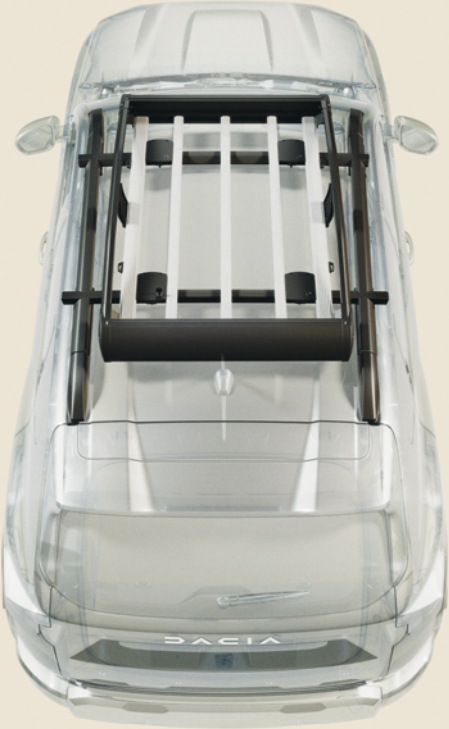

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
VOTRE CONSEILLER DACIA
SE TIENT À VOTRE DISPOSITION

Retrouvez les détails de nos contrats de services en scannant ce QR code

Réf. 10074LEACSVEDAC2025 - Réalisation : Altavia Disko -
©PRODIGIOUS Production, RECOM Paris.
Société par actions simplifiée au capital
de 533 941 113 € - 122-122 bis avenue du Général
Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt -
R.C.S. Nanterre B 780 129 987 - Tél. : 0 810 40 50 60.

FR

DACIA.FR

Au quotidien, prenez les transports en commun
#SeDéplacerMoinsPolluer